



Industrie, Sciences et  
Technologie Canada

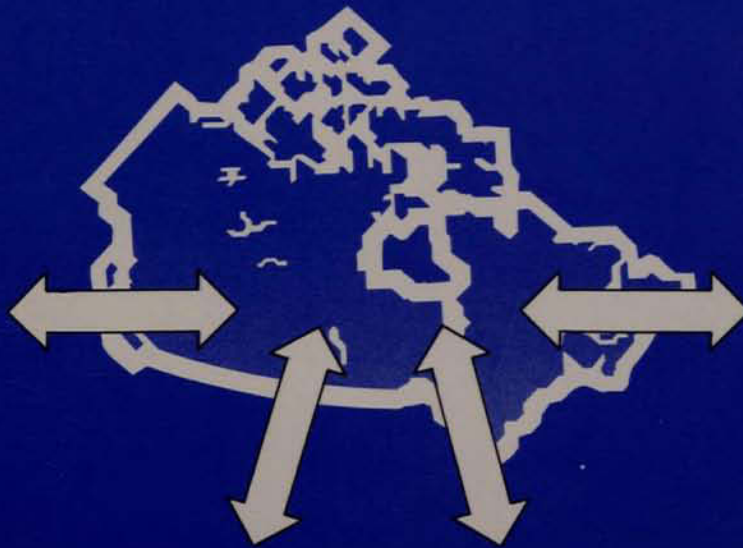
Industry, Science and  
Technology Canada

# RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

## CYANITE ET GRENAT NATUREL

JANVIER À SEPTEMBRE 1989

N° de Publ.: 89019-PM    mai 1990



Canada



ID.2746

**CYANITE  
ET  
GRENAT NATUREL**

**JANVIER À SEPTEMBRE 1989**

**N° de Publ.: 89019-PM    mai 1990**

## POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER AUX SERVICES SUIVANTS:

Renseignements commerciaux  
Services à l'entreprise  
Industrie, Sciences et Technologie Canada  
235, rue Queen  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H5  
Tél.: (613) 954-4970

OU Division de la transformation des métaux  
et des minéraux  
Direction générale des industries de la  
transformation des richesses naturelles  
Industrie, Sciences et Technologie Canada  
235, rue Queen  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H5  
Tél.: (613) 954-3124

## SOURCES DES DONNÉES

Industrie, Sciences et Technologie Canada  
Statistique Canada, Tél.: (613) 951-9647  
Revenu Canada, Tél.: (613) 954-6928  
Énergie, Mines et Ressources,  
Tél.: (613) 992-5474

## TARIFS

Pour obtenir de plus amples renseignements  
sur les tarifs **canadiens**, s'adresser aux  
bureaux régionaux de Douanes et Accise ou à:

Programmes tarifaires  
Revenu Canada  
Douanes et Accise  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0L5  
Tél.: (613) 954-6928

Prière d'adresser les demandes concernant  
les tarifs et les autres règlements sur le  
commerce des pays **étrangers** à:

Centre d'information sur le commerce extérieur  
Affaires extérieures  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0G2  
Tél.: (613) 993-6435 OU  
1-800-267-8376

## NOTES EXPLICATIVES

### Classification des marchandises

Les statistiques du commerce canadien sont classées et publiées selon la Convention internationale sur le système de désignation et de codification des marchandises (S.H.) tel que défini par la Nomenclature des statistiques et tarifs douaniers canadiens.

### Méthode

Les données figurant dans la présente analyse proviennent des documents de Revenu Canada, Douanes. Ces documents fournissent une description des produits, les noms des importateurs et des exportateurs, les quantités, les valeurs exprimées en dollars, les prix unitaires, les pays d'origine, les provinces d'entrée, les tarifs applicables et les taux de change.

Les renseignements présentés dans le présent rapport sont plus détaillés que ceux qui sont généralement fournis dans les publications de Statistique Canada ou d'autres organismes. Les données susceptibles de permettre la divulgation d'information concernant des importateurs en particulier ont été regroupées.

### Valeur

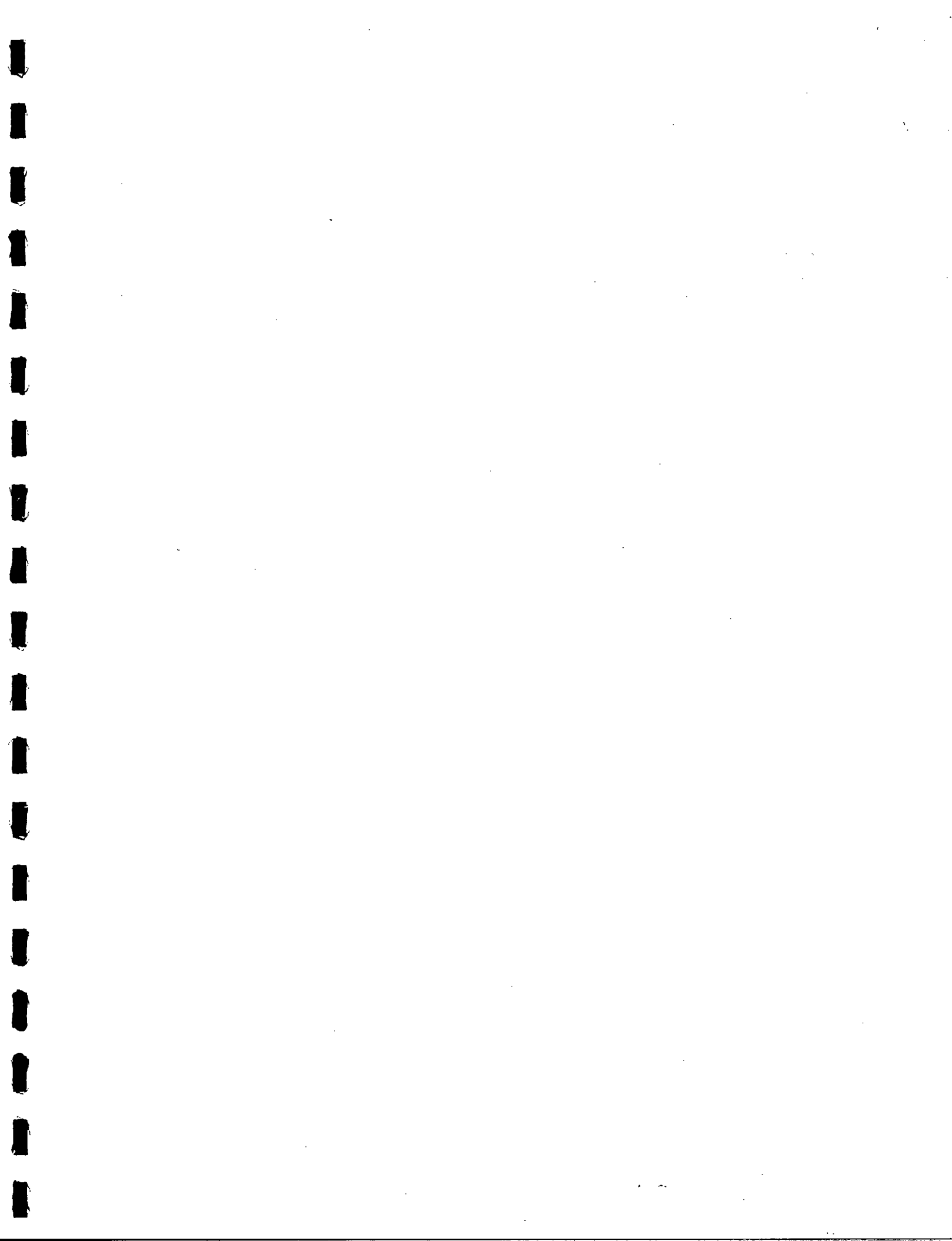
Les valeurs en dollars figurant dans le présent rapport correspondent au prix de vente f.a.b. à l'usine, en dollars canadiens. Ce prix de vente représente la valeur payée par l'importateur, compte non tenu des frais de transport, d'emballage et d'assurance lorsqu'ils sont précisés. Les remises, le cas échéant, ont également été déduites du prix de vente.

### Total

Le total peut ne pas correspondre à la somme des chiffres, étant donné que ceux-ci ont été arrondis.

## TABLE DES MATIÈRES

	<b>PAGE</b>
I Introduction et portée	5
II Analyse des importations	7
III Production canadienne	10
IV Résumé du marché	11
 <b>ANNEXES</b>	
A Importations de cyanite et grenat naturel par dimension de maille	12
B Importations de cyanite et grenat naturel par province de consignation	14
C Importateurs canadiens	15
D Exportateurs étrangers au Canada	16
E Tarifs du Canada et de l'étranger	17
F Rapprochement	18



## CYANITE ET GRENAT NATUREL

### I. INTRODUCTION ET PORTÉE

Le présent document fait partie d'une série de rapports préparés en vue d'aider les entreprises et autres organisations qui recherchent des marchés pour un produit donné. Les renseignements détaillés sur les importations qui y figurent peuvent servir de point de départ aux études menées par des organisations désireuses d'élargir leur gamme de produits, de changer certaines caractéristiques de leurs produits ou d'investir dans de nouvelles installations de production au Canada. Les éléments couverts par l'analyse des importations sont déterminés en étroite collaboration avec le client et conçus pour répondre aux besoins précis exprimés. Soulignons que le présent rapport ne constitue pas une analyse des possibilités de concurrence sur un marché donné.

La présente analyse des importations de cyanite et de grenat naturel est fondée sur l'étude détaillée des documents d'importation de Revenu Canada, Douanes, pour la période allant de janvier à septembre 1989. Ont été analysés les documents portant les codes suivants:

<u>Description</u>	<u>S.H. code de classification analysé</u>
Autres argiles (à l'exclusion des argiles expansées du n° 68.06), andalousite, cyanite, sillimanite, même calcinées; mullite; terres de chamotte ou de dinas. (25.08)	
•Andalousite, cyanite et sillimanite	2508.50.00.00
Pierre ponce; émeri; corindon naturel, grenat naturel et autres abrasifs naturels, même traités thermiquement. (25.13)	
•Emeri, corindon naturel, grenat naturel et autres abrasifs naturels:	
•Autres	2513.29.00.90

## CYANITE ET GRENAT NATUREL

### I. INTRODUCTION ET PORTÉE (suite)

Les importations de cyanite ont totalisé 3,6 millions de kilogrammes, soit une valeur de 579 000 \$, au cours de la période allant de janvier à septembre 1989.

Les importations de grenat naturel ont totalisé 161 mille kilogrammes, soit une valeur de 107 000 \$, au cours de la même période.

Vu que toutes les importations de cyanite et de grenat naturel provenaient des États-Unis, les poids figurant sur les documents des Douanes étaient indiqués en livres. Pour les convertir au système métrique un facteur de 2,2046 livres par kilo a été utilisé.

#### IMPORTATIONS D'ANDALOUSITE, DE CYANITE ET DE SILLIMANITE (H.S. 2508.50.00.00)

JANVIER À SEPTEMBRE 1989

Total tiré des données publiées par <u>Statistique Canada</u>		Valeur totale disponible à des fins d'analyse		Valeur iden- tifiée comme cyanite		Cyanite en tant que pourcentage de la valeur analysée	
(000 kg)	(000 \$)	(000 kg)	(000 \$)	(000 kg)	(000 \$)	Quantité	Valeur
5 131	932	4 198	778	3 565	579	85	74

#### IMPORTATIONS D'EMERI, DE CORINDON NATUREL, DE GRENAT NATUREL ET D'AUTRES ABRASIFS NATURELS (H.S. 2513.29.00.90)

JANVIER À SEPTEMBRE 1989

Total tiré des données publiées par <u>Statistique Canada</u>		Valeur totale disponible à des fins d'analyse		Valeur iden- tifiée comme grenat naturel		Grenat naturel en tant que pourcentage de la valeur analysée	
(000 kg)	(000 \$)	(000 kg)	(000 \$)	(000 kg)	(000 \$)	Quantité	Valeur
1 173	1 081	835	794	161	107	19	13

Les codes de marchandise 2508.50.00.00 et 2513.29.00.90 du Système harmonisé (S.H.) visent des produits autres que le cyanite et le grenat naturel. En outre, au moment de l'analyse beaucoup de documents du Revenu national, Douanes, n'étaient pas disponibles pour le traitement. La présente analyse porte sur les documents d'importation qui, eux, étaient disponibles et concernaient le cyanite et le grenat naturel. Un rapprochement des données publiées par Statistique Canada et des résultats de l'analyse figure à l'annexe F.

## II. ANALYSE DES IMPORTATIONS CYANITE ET GRENAT NATUREL

JANVIER À SEPTEMBRE 1989

### RÉSUMÉ DES IMPORTATIONS

#### CYANITE

Les importations de cyanite se chiffraient à 3,6 millions de kilos (7,9 millions de livres), soit une valeur de 579 000 \$. La plupart des importations étaient emballées dans des sacs de 100 livres. Ceux-ci représentaient 2,3 millions de kilos (5 millions de livres) et 383 000 \$ ou respectivement 64 et 66 pour cent de la quantité et de la valeur totales.

<u>Taille des sacs</u> (lb)	<u>Quantité</u> (000 kg)	<u>Valeur</u> (000 \$)
50	451	84
100	2 291	383
Autres	<u>823</u>	<u>112</u>
	3 565	579

Le cyanite et le grenat naturel sont classés d'après leurs dimensions de maille. L'éventail de celles du cyanite va du n° 35 au n° 325, le n° 100 représentant 1,5 million de kilos (3,3 millions de livres), soit une valeur de 229 000 \$ ou respectivement 42 et 40 pour cent de la quantité et de la valeur totales. Vient ensuite la dimension n° 35 qui représentait 36 pour cent de la quantité totale et 34 pour cent de la valeur totale.

Pour plus de précisions, voir l'annexe A (page 11).

#### GRENAT NATUREL

Les importations de grenat naturel se sont élevées à 161 mille kilos (355 mille livres), soit une valeur de 107 000 \$. La plupart des importations étaient emballées dans des sacs de 100 livres. Elles représentaient 102 mille kilos (224 mille livres) et 95 000 \$, ou respectivement 63 et 89 pour cent de la quantité et de la valeur totale.

<u>Taille des sacs</u> (lb)	<u>Quantité</u> (000 kg)	<u>Valeur</u> (000 \$)
100	102	95
Autres	<u>59</u>	<u>12</u>
	161	107

L'éventail des dimensions de maille du grenat naturel va du n° 8 au n° 325. La plus grande était le n° 100, représentant 24 mille kilos (53 mille livres), soit une valeur de 30 000 \$ ou respectivement 15 et 28 pour cent de la quantité et de la valeur totales.

Pour plus de précisions, voir l'annexe A (page 12).



## II. ANALYSE DES IMPORTATIONS (suite)

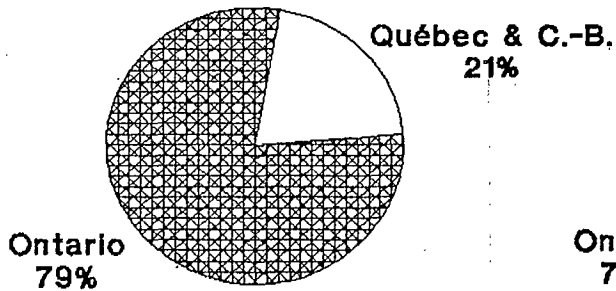
### CYANITE

#### SELON LA PROVINCE DE CONSIGNATION

JANVIER À SEPTEMBRE 1989

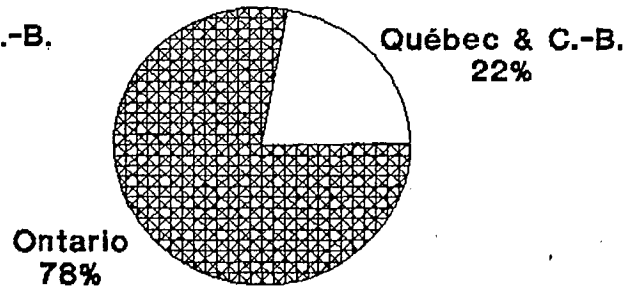
L'Ontario était la principale province de consignation, représentant 2 812 mille kilos (6,2 millions de livres), soit une valeur de 450 000 \$, ou respectivement 79 et 78 pour cent de la quantité et de la valeur totales. Pour plus de précisions, voir l'annexe B.

#### Quantité



100% = 3,6 millions de kilos  
(7,9 millions de livres)

#### Valeur



100% = 579 mille dollars

## II. ANALYSE DES IMPORTATIONS (suite)

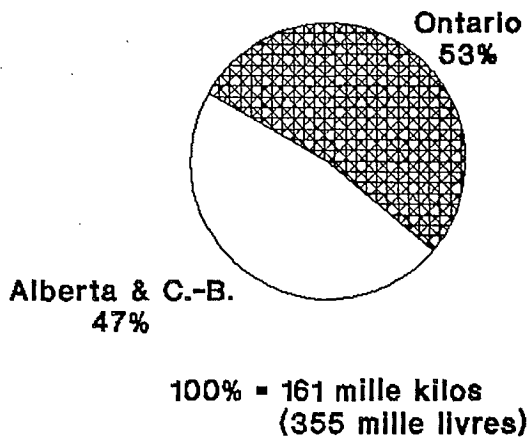
### GRENAT NATUREL

#### SELON LA PROVINCE DE CONSIGNATION

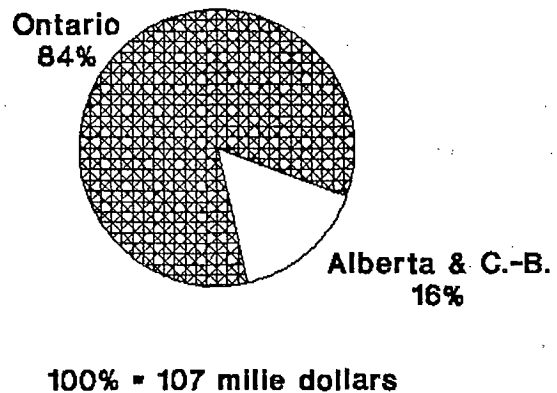
JANVIER À SEPTEMBRE 1989

L'Ontario était la principale province de consignation, représentant 86 mille kilos (189 mille livres), soit une valeur de 90 000 \$, ou respectivement 53 et 84 pour cent de la quantité et de la valeur totales. Pour plus de précisions, voir l'annexe B.

#### Quantité



#### Valeur



## II. ANALYSE DES IMPORTATIONS (suite)

### CYANITE ET GRENAT NATUREL

#### CONCENTRATION DU MARCHÉ DES IMPORTATIONS

JANVIER À SEPTEMBRE 1989

#### CYANITE

<u>Principaux consignataires/importateurs</u> (en valeur)	<u>Valeur cumulative</u> (000 \$)	<u>% cumulatif de la valeur totale</u>
3	233	40
6	371	64
10	474	82
Tous les consignataires/ importateurs (22)	579	100

Il y avait 22 consignataires et/ou importateurs connus de cyanite au cours de la période allant de janvier à septembre 1989. Les six principaux consignataires et/ou importateurs représentaient 371 000 \$ ou 64 pour cent de la valeur totale (en dollars) des importations. Les noms de tous les consignataires et/ou importateurs figurent par ordre alphabétique à l'annexe C.

#### GRENAT NATUREL

<u>Principaux consignataires/importateurs</u> (en valeur)	<u>Valeur cumulative</u> (000 \$)	<u>% cumulatif de la valeur totale</u>
3	87	81
6	102	95
Tous les consignataires/ importateurs (10)	107	100

Il y avait 10 consignataires et/ou importateurs connus de grenat naturel au cours de la période allant de janvier à septembre 1989. Les trois principaux représentaient 87 000 \$ ou 81 pour cent de la valeur totale (en dollars) des importations. Les noms de tous les consignataires/importateurs figurent par ordre alphabétique à l'annexe C.

### III. PRODUCTION CANADIENNE

D'après les renseignements du gouvernement canadien, il n'y a pas d'exploitation minière du cyanite et du grenat naturel au Canada.

## CYANITE ET GRENAT NATUREL

### IV. RÉSUMÉ DU MARCHÉ

Selon la présente analyse des importations, en 1989, la valeur des marchés canadiens de cyanite et de grenat naturel s'élevait à 920 000 \$ (5 800 t) et à 190 000 \$ (300 t) respectivement. Ces marchés, alimentés presque entièrement par des importations américaines, sont situés principalement en Ontario.

La valeur unitaire moyenne du cyanite s'élevait à 162 \$ la tonne pendant les neuf premiers mois de 1989. Les valeurs calculées pour les différentes provinces canadiennes étaient sensiblement les mêmes. Pendant la même période, la valeur unitaire moyenne du grenat s'élevait à 665 \$ la tonne. Toutefois, contrairement au cyanite, les valeurs variaient considérablement, selon que le grenat était destiné à l'Ontario ou aux provinces de l'Ouest. En Ontario, où il est utilisé principalement dans la production de meules, de pâte à roder et de papier de verre, il coûte environ 1 050 \$ la tonne. Cependant, en Alberta et en Colombie-Britannique, où un grenat de teneur plus faible est utilisé en sablage, il est importé au prix de 225 \$ la tonne.

En raison du ralentissement des activités dans le secteur de la sidérurgie et de la métallurgie en Amérique du Nord, la demande de cyanite pourrait fort bien demeurer stationnaire à l'avenir. Cette demande pourrait également souffrir de la concurrence venant d'autres substances (comme l'andalousite, la sillimanite, la bauxite et le kaolin) qui peuvent aussi être utilisées comme matière première dans la production de mullite synthétique, élément important dans les produits réfractaires. Les marchés nord-américains du grenat dans les secteurs traditionnels (meules, pâte à roder, papier de verre) ne devraient prendre que peu d'expansion, le cas échéant. Dans les nouveaux secteurs, comme la filtration des eaux et le découpage au jet d'eau, l'industrie ne se montre pas très optimiste. Toutefois, dans celui du sablage, on pourrait assister à une croissance très rapide si des règlements viennent interdire l'utilisation de la silice, qui pose des problèmes du point de vue environnemental. Cette croissance serait cependant liée à la capacité de produire un grenat de bonne qualité à un prix concurrentiel.

ANNEXE A

IMPORTATIONS DE CYANITE

PAR DIMENSION DE MAILLE

JANVIER À SEPTEMBRE 1989

<u>Dimension de maille</u>	<u>Quantité</u>		<u>% de la quantité totale</u>	<u>Valeur</u> (000 \$)	<u>% de la valeur totale</u>
	(000 lbs)	(000 kg)			
35	2 861	1 298	36	194	34
40, 42 et 200*	95	43	1	6	1
48	936	425	12	82	14
100	3 323	1 507	42	229	40
325	498	226	6	59	10
Inconnu	<u>146</u>	<u>66</u>	<u>2</u>	<u>9</u>	<u>2</u>
TOTAL	7 859	3 565	100	579	100

---

\* Les données sont regroupées pour assurer la confidentialité des importateurs canadiens.

## IMPORTATIONS DE GRENAT NATUREL

### PAR DIMENSION DE MAILLE

JANVIER À SEPTEMBRE 1989

<u>Dimension de maille</u>	<u>Quantité</u>		<u>% de la quantité totale</u>	<u>Valeur</u> (000 \$)	<u>% de la valeur totale</u>
	(000 lbs)	(000 kg)			
8, 16, 30 et 36*	161	73	45	19	18
40, 50 et 60*	10	5	3	7	6
80	24	11	7	9	8
100	53	24	15	30	28
120, 150, 220, 240, 280 et 325*	<u>108</u>	<u>50</u>	<u>31</u>	<u>43</u>	<u>40</u>
TOTAL	356	163	100	108	100

---

\* Les données sont regroupées pour assurer la confidentialité des importateurs canadiens.

**IMPORTATIONS DE  
CYANITE ET GRENAT NATUREL  
SELON LA PROVINCE DE CONSIGNATION  
JANVIER À SEPTEMBRE 1989**

**CYANITE**

<u>Province de consignataire</u>	<u>Quantité</u>		<u>% de la quantité totale</u>	<u>Valeur</u> (000 \$)	<u>% de la valeur totale</u>
	(000 lbs)	(000 kg)			
Ontario	6 188	2 807	79	450	78
Québec ) Colombie )* Britannique )	1 670	758	21	128	22
TOTAL	7 858	3 565	100	578	100

**GRENAT NATUREL**

<u>Province de consignataire</u>	<u>Quantité</u>		<u>% de la quantité totale</u>	<u>Valeur</u> (000 \$)	<u>% de la valeur totale</u>
	(000 lbs)	(000 kg)			
Ontario	189	86	53	90	84
Alberta ) Colombie )* Britannique )	166	75	47	17	16
TOTAL	355	161	100	107	100

\* Les données sont regroupées pour assurer la confidentialité des importateurs canadiens.

**IMPORTATEURS CANADIENS  
CYANITE ET GRENAT NATUREL**

**JANVIER À SEPTEMBRE 1989**

Les noms de tous les consignataires et/ou importateurs de cyanite et de grenat naturel au cours de la période allant de janvier à septembre 1989, indiqués dans le présent rapport, figurent ci-après par ordre alphabétique. Lorsque l'importateur diffère du consignataire (c.-à-d. du bénéficiaire des marchandises importées), c'est le nom de ce dernier plutôt que celui de l'importateur qui est indiqué. L'importateur ou le consignataire n'est pas nécessairement l'utilisateur final du produit.

NOTE: Cette liste comprend tous les importateurs sauf les particuliers.

**CYANITE**

Nom

Alchem Inc.  
Apgreen Refractories Ltd.  
BMI Refractories, Inc.  
  
C-E Refractories Ltd.  
Canadian Ferro Hot Metal  
Specialties Ltd.  
Canadian Foundry Supplies  
Ltd.  
Clayburn Industries Ltd.  
Distek Ind. Inc.  
Duquesne Refractories,  
Inc.  
Foseco Canada Inc.  
Hamilton Porcelains Ltd.  
Narco Canada Inc.  
Plibrico Canada, Ltd.  
Riverside Refractories  
Canada Ltd.  
Stratford Clay Supply Ltd.  
Thermal Ceramics Ltd.

Adresse

Burlington, Ont.  
Weston, Ont.  
Burlington, Ont.  
Smithville, Ont.  
Weston, Ont.  
Welland, Ont.  
  
Stoney Creek, Ont.  
  
Toronto, Ont.  
Abbotsford, C.-B.  
Ville D'Anjou, Qc  
  
Montréal, Qc  
Guelph, Ont.  
Brantford, Ont.  
Caledonia, Ont.  
Burlington, Ont.  
  
Nanticoke, Ont.  
Stratford, Ont.  
Burlington, Ont.

**GRENAT NATUREL**

Nom

3 M Canada Inc.  
Antratech Western, Ltd.  
Atomic Energy of Canada  
Carborundum Abrasives Inc.  
General Refractories Co. of  
Canada Ltd.  
Griffin Canada Inc.  
McCabe Bros. Steel Inc.  
O.C.L. Industrial Materials Ltd.  
Premier Refractories, Inc.  
Qit-Fer et Titane Inc.  
Ritchey Supply Ltd.  
Tyboscope Canada Inc.

Adresse

London, Ont.  
Calgary, Alb.  
Mississauga, Ont.  
Plattsville, Ont.  
  
Smithville, Ont.  
St. Hyacinthe, Qc  
Stoney Creek, Ont.  
Surrey, C.-B.  
Welland, Ont.  
Sorel, Qc  
Mississauga, Ont.  
Nisku, Alb.



EXPORTATEURS ÉTRANGERS AU CANADA

CYANITE ET GRENAT NATUREL

JANVIER À SEPTEMBRE 1989

Les noms des exportateurs de cyanite et de grenat naturel au Canada sont énumérés ci-dessous par ordre décroissant de la valeur en dollars. Ils sont identiques à ceux qui figurent sur les documents d'exportation.

**Cyanite**

<u>Nom</u>	<u>Adresse</u>	Valeur des exportations au Canada <u>(000 \$)</u>
Kyanite Mining Corp. Riverside Refractories, Inc.	Dillwyn, VA. É.-U. ) Pell City, AL. É.-U. )*	579

**Grenat naturel**

<u>Nom</u>	<u>Adresse</u>	Valeur des exportations au Canada <u>(000 \$)</u>
Barton Mines Corp.	North Creek, NY. É.-U.	83
Myers Metals and Minerals, Inc. Kyanite Mining Corp. Garnet Abrasive Co. Ltd. United Western Supply Inc.	Seattle, WA. É.-U. ) Dillwyn, VA. É.-U. ) Milwaukee, WI. É.-U. ) Seattle, WA. É.-U. )*	24

\* Les données sont regroupées pour assurer la confidentialité des importateurs canadiens.

TARIFS DU CANADA ET DE L'ÉTRANGER

Cyanite et grenat naturel contenus dans la présente analyse étaient assujettis aux droits de douane en vertu des numéros tarifaires canadiens suivants:

<u>Numéro tarifaire</u>	<u>Description</u>	<u>Traitement tarifaire</u>		
		<u>Tarif de la nation la plus favorisée</u>	<u>Tarif de préférence général</u>	<u>Tarif États- Unis</u>
	Autres argiles (à l'exclusion des argiles expansées du n° 68.06) andalousite, cyanite, sillimanite, même calcinées; mullite; terres de chamotte et de dinas.			
2508.50.00	-Andalousite, cyanite et sillimanite	Gratuit	X	Gratuit
	Pierre ponce; émeri; corindon naturel, grenat naturel et autres abrasifs naturels, même traités thermiquement.			
2513.29.00	Autres	Gratuit	Gratuit	Gratuit

Lorsque le symbole "X" figure dans la colonne dénommée "Tarif de préférence général" le taux du droit de douane est identique au "Tarif de la nation la plus favorisée".

ACCORDS TARIFAIRES ET PRINCIPAUX PAYS EXPORTATEURS

Les États-Unis étant admissibles aux avantages du tarif de la Nation la plus favorisée ou du tarif États-Unis.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes tarifaires, s'adresser aux bureaux régionaux de Douanes et Accise ou au service suivant:

Programmes tarifaires  
Revenu Canada  
Douanes et Accise  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0L5  
Tél.: (613) 954-6928  
Fax: (613) 954-2509

PAYS ÉTRANGERS

Prière d'adresser les demandes concernant les tarifs et les autres règlements sur le commerce des pays étrangers au:

Centre d'information sur le commerce extérieur  
Affaires extérieures  
Ottawa (Ontario)  
Tél.: (613) 993-6435 ou 1-800-267-8376  
Fax: (613) 996-9709

**RAPPROCHEMENT**

La valeur des importations de cyanite et grenat naturel pendant la période janvier à septembre 1989 telle que communiquée dans les documents examinés aux fins de la présente analyse, s'élève à 686 000 \$. Les valeurs données dans la présente analyse des importations ne correspondent pas aux chiffres officiels de Statistique Canada, soit 2,0 millions \$, pour diverses raisons. Les différences s'expliquent ainsi:

**CYANITE**

<u>Valeurs dont on a tenu compte</u>	<u>Valeur</u> (000 \$)
Valeurs données par Statistique Canada mais qui n'ont pas été incluses dans l'analyse (par exemple, les documents qu'il a été impossible d'obtenir pour l'analyse) et produits autres que la cyanite.	353
Valeurs totales données dans la présente analyse des importations.	<u>579</u>
Valeurs totales susmentionnées, dont il a été tenu compte.	932
Valeurs totales publiées par Statistique Canada.	932

**GRENAT NATUREL**

<u>Valeurs dont on a tenu compte</u>	<u>Valeur</u> (000 \$)
Valeurs données par Statistique Canada mais qui n'ont pas été incluses dans l'analyse (par exemple, les documents qu'il a été impossible d'obtenir pour l'analyse) et produits autres que le grenat naturel.	974
Valeurs totales données dans la présente analyse des importations.	<u>107</u>
Valeurs totales susmentionnées, dont il a été tenu compte.	1 081
Valeurs totales publiées par Statistique Canada.	1 081